

1/ DEMANDE D'EQUIVALENCE DE DIPLOME POUR LES CANDIDATS DEMANDANT A BENEFICIER D'UNE EQUIVALENCE DE DIPLOME DE PLEIN DROIT

Si cet exemplaire est insuffisant, photocopier-le en autant d'exemplaires que nécessaire. Complétez-le(s) en respectant les consignes qui y figurent et renvoyez-le(s) avec votre demande.

Ce formulaire de demande doit impérativement être fourni par le candidat sollicitant une équivalence de diplôme pour se présenter au concours mentionné ci-dessous, accompagné des pièces justificatives mentionnées en dernière page.

DEMANDE PRESENTEE POUR LE CONCOURS DE REDACTEUR TERRITORIAL – SESSION 2023

Condition de diplôme(s) requise :

Être titulaire d'un baccalauréat de l'enseignement secondaire ou d'un diplôme homologué au niveau 4

Nom et prénom du candidat :

Date de naissance : **A :**

Adresse complète :

Numéro de téléphone :

Email :

Numéro de dossier :

(numéro obtenu après la préinscription internet et figurant sur les pages du dossier d'inscription au concours à conserver par le candidat)

DIPLOMES OU VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE

Diplôme préparé	Spécialité éventuelle	Niveau de certification du diplôme*	Autorité ou organisme ayant délivré le diplôme ou dispensé la formation	Obtenu (OUI/NON)	Année d'obtention

* Exemples : Niveau 3 : BEP, CAP, diplôme national du Brevet – Niveau 4 : Baccalauréat – Niveau 5 : BTS, DUT – Niveau 6 : Licence, Maîtrise, Master 1 – Niveau 7 : DESS, Master 2 – Niveau 8 : Doctorat.

Fait le : __ / __ / 20__ à _____

SIGNATURE

Le candidat certifie l'authenticité des informations portées sur ce document. Toute fausse déclaration est punie par la loi (article 441-6 du code pénal, loi du 23 décembre 1901 modifiée et l'article L.325-22 du code Général de la Fonction Publique).

« La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'information, aux fichiers et aux libertés, s'applique aux réponses faites à ce formulaire par les personnes physiques. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Marne. Conformément aux dispositions de cette loi, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir la communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au service concours du centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Marne. »

2/ DEMANDE D'EQUIVALENCE DE DIPLOME POUR LES CANDIDATS DEMANDANT A BENEFICIER D'UNE EQUIVALENCE DE DIPLOME ET/OU DE LA RECONNAISSANCE DE L'EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

(ATTENTION FORMULAIRE PAGES 8 ET 9)

Si cet exemplaire est insuffisant, photocopier-le en autant d'exemplaires que nécessaire. Complétez-le(s) en respectant les consignes qui y figurent et renvoyez-le(s) avec votre demande.

Ce formulaire de demande doit impérativement être fourni par le candidat sollicitant une équivalence de diplôme pour se présenter au concours mentionné ci-dessous, accompagné des pièces justificatives mentionnées en dernière page.

DEMANDE PRESENTEE POUR LE CONCOURS DE REDACTEUR TERRITORIAL – SESSION 2023

Condition de diplôme(s) requise :

Être titulaire d'un baccalauréat de l'enseignement secondaire ou d'un diplôme homologué au niveau 4

Nom et prénom du candidat :

Date de naissance : **A :**

Adresse complète :

Numéro de téléphone :

Email :

Numéro de dossier :

(numéro obtenu après la préinscription internet et figurant sur les pages du dossier d'inscription au concours à conserver par le candidat)

DIPLOMES OU VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE

Diplôme préparé	Spécialité éventuelle	Niveau de certification du diplôme*	Autorité ou organisme ayant délivré le diplôme ou dispensé la formation	Obtenu (OUI/NON)	Année d'obtention

***Exemples :** Niveau 3 : BEP, CAP, diplôme national du Brevet – Niveau 4 : Baccalauréat – Niveau 5 : BTS, DUT – Niveau 6 : Licence, Maîtrise, Master 1 – Niveau 7 : DESS, Master 2 - Niveau 8 : Doctorat.

Fait le : __ / __ / 20__ à _____

SIGNATURE

Le candidat certifie l'authenticité des informations portées sur ce document. Toute fausse déclaration est punie par la loi (article 441-6 du code pénal, loi du 23 décembre 1901 modifiée et l'article L.325-22 du code Général de la Fonction Publique).

« La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'information, aux fichiers et aux libertés, s'applique aux réponses faites à ce formulaire par les personnes physiques. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Marne. Conformément aux dispositions de cette loi, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au service concours du centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Marne. »

ACTIVITES PROFESSIONNELLES EXERCEES

Si cet exemplaire est insuffisant, photocopiez-le en autant d'exemplaires que nécessaire. Complétez-le(s) en respectant les consignes qui y figurent et renvoyez-le(s) avec votre demande.

Nom et prénom du candidat : Numéro de dossier :

DEMANDE PRESENTEE POUR LE CONCOURS DE REDACTEUR TERRITORIAL – SESSION 2023

EMPLOYEUR (désignation, adresse, téléphone, code NAF ou APE)	SERVICE D'AFFECTATION	INFORMATION RELATIVES AUX EMPLOIS OCCUPES PAR LE CANDIDAT				
		Intitulé de l'emploi et niveau de qualification nécessaire pour l'occuper	Catégorie socio professionnelle correspondante	Période d'emploi (date de début et date de fin)	Temps de travail dans l'emploi et durée légale du travail dans l'entreprise ou l'administration	Nature des activités exercées (principales missions, responsabilités confiées, réalisations, publics visés, outil ou méthode employés)

Le candidat certifie l'authenticité des informations portées sur ce document. Toute fausse déclaration est punie par la loi (article 441-6 du code pénal et loi du 23 décembre 1901 modifiée).

Fait le : __ / __ / 20__ à _____

SIGNATURE :

« La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'information, aux fichiers et aux libertés, s'applique aux réponses faites à ce formulaire par les personnes physiques. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Marne. Conformément aux dispositions de cette loi, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au service concours du centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Marne. »

PIECES A FOURNIR PAR LE CANDIDAT A L'APPUI D'UNE DEMANDE D'EQUIVALENCE DE DIPLOME ET/OU DE RECONNAISSANCE DE L'EXPERIENCE PROFESSIONNELLE FAITE AUPRES DU CENTRE DE GESTION DE LA MARNE

Les pièces ci-dessous doivent impérativement être jointes par le candidat, en fonction de sa situation, dans le cadre d'une demande d'équivalence de diplôme et/ou de reconnaissance de l'expérience professionnelle.

CANDIDATS AYANT BENEFICIE D'UNE EQUIVALENCE DE DIPLOME POUR LE MEME CONCOURS OU POUR TOUT AUTRE CONCOURS POUR LEQUEL LE MEME NIVEAU DE DIPLOME EST REQUIS

FOURNIR :

- L'imprimé intitulé « 1/ Demande d'équivalence de diplôme de plein droit » dûment complété et signé par le candidat, ainsi que le(s) complémentaire(s) à joindre au formulaire de demande (cf ci-dessous encart correspondant)
- Une photocopie de la décision favorable d'équivalence de diplôme délivrée par une autorité compétente pour un même concours ou pour tout autre concours pour lequel la même condition de qualification est requise

CANDIDATS BENEFICIANT D'UNE EQUIVALENCE DE PLEIN DROIT

FOURNIR :

- L'imprimé intitulé « 1/ Demande d'équivalence de diplôme de plein droit » dûment complété et signé par le candidat
- ET
- Une photocopie du diplôme, titre ou attestation établie par une autorité compétente prouvant que le candidat a accompli avec succès un cycle de formation au moins de mêmes niveau et durée que ceux des diplômes ou titres requis.
 - Ou une photocopie du diplôme ou titre homologué ou d'un diplôme ou titre à finalité professionnelle enregistré au Registre National des Certifications Professionnelles (RNCP), classé au moins au moins au même niveau que le diplôme ou titre requis.
 - Ou une photocopie du diplôme ou titre au moins équivalent figurant sur une liste fixée, pour chaque niveau de diplôme, par arrêté ministériel.
 - Ou une photocopie de l'attestation de reconnaissance ENIC-NARIC justifiant le niveau 4 du diplôme étranger obtenu par le candidat.

CANDIDATS TITULAIRES D'UN TITRE OU DIPLOME IMMEDIATEMENT INFERIEUR A CELUI REQUIS ET JUSTIFIANCE D'AU MOINS DE DEUX ANS D'ACTIVITES PROFESSIONNELLES

FOURNIR :

Les imprimés intitulés « 2/ Demande d'équivalence pour les candidats demandant à bénéficier d'une équivalence de diplôme et/ou de la reconnaissance de l'expérience professionnelle » et « Activités professionnelles exercées » dûment complétés et signés par le candidat

ET

Une photocopie du diplôme ou titre immédiatement inférieur à celui requis ou de l'attestation de reconnaissance ENIC-NARIC justifiant d'un diplôme ou titre étranger immédiatement inférieur à celui requis

ET

Une photocopie des contrats de travail, des certificats de travail délivrés conformément à l'article L.122-16 du code du travail, ou à défaut, de tous les bulletins de salaire précisant, pour chaque activité, la nature et la durée de l'activité professionnelle exercée,

Ou tout autre document établi par un organisme habilité et permettant de justifier la nature et la durée de l'activité professionnelle du candidat (profil de postes, enregistrement au Registre du Commerce ou extrait KBIS, déclaration Urssaf, copie de déclaration fiscale énonçant le statut...), documents traduits le cas échéant en français par un traducteur agréé,

Si possible, tout document permettant d'identifier, pour chaque activité professionnelle, la catégorie socioprofessionnelle (CSP) correspondante (copie de la convention collective, copie contrat de travail s'il mentionne la CSP...)

CANDIDATS JUSTIFIANT D'AU MOINS TROIS ANS D'ACTIVITES PROFESSIONNELLES

FOURNIR :

- Les imprimés intitulés « 2/ Demande d'équivalence pour les candidats demandant à bénéficier d'une équivalence de diplôme et/ou de la reconnaissance de l'expérience professionnelle » et « Activités professionnelles exercées » dûment complétés et signés par le candidat.

ET

- Une photocopie des contrats de travail, des certificats de travail délivrés conformément à l'article L.122-16 du code du travail, ou à défaut, de tous les bulletins de salaire précisant, pour chaque activité, la nature et la durée de l'activité professionnelle exercée,

- Ou tout autre document établi par un organisme habilité et permettant de justifier la nature et la durée de l'activité professionnelle du candidat (profil de postes, enregistrement au Registre du Commerce ou extrait KBIS, déclaration Urssaf, copie de déclaration fiscale énonçant le statut...), documents traduits le cas échéant en français par un traducteur agréé,

- Si possible, tout document permettant d'identifier, pour chaque activité professionnelle, la catégorie socioprofessionnelle (CSP) correspondante (copie de la convention collective, copie contrat de travail s'il mentionne la CSP...)

- ⇒ Le centre de gestion se réserve le droit de demander au candidat toute pièce complémentaire nécessaire à produire dans un délai imparti.
- ⇒ Lorsqu'un document n'est pas rédigé en langue française, le candidat doit en produire une traduction certifiée par un traducteur assermenté.